

Nom et adresse de votre entreprise

Localité, le 1<sup>er</sup> janvier 2012

Commission paritaire professionnelle  
des paysagistes vaudois  
Case postale 1215  
1001 Lausanne

## FACTURE

Formation continue – programme 2012

### Cours :

Gazon : création, maintenance, gazon précultivé

Période : mercredi 13 avril 2011

Lieu : .....

Nombre de participant : 5

Noms et prénoms des participants :

MM. ....

Montant du cours pris en charge par la CPP : 5 x Fr. 120.00 = Fr. 600.00

Indemnité forfaitaire : 5 x Fr. 300.00 = Fr. 1'500.00  
(par jour/employé contre justificatif uniquement)

ou

Indemnité forfaitaire : 1 x Fr. 230.00 = Fr. 230.00  
Brevet fédéral de contremaître jardinier  
(par jour ouvrable de cours/employé contre justificatif uniquement)

Coordonnées bancaires ou postales.

Annexe : un bulletin de versement